



Résumé : Dans cet article, nous tenterons de mesurer, d'appréhender et de commenter la place du français dans le secteur bancaire à la lumière des textes de loi portant arabisation de l'administration. L'intérêt de cette étude est de montrer l'ancrage de la langue française dans l'administration algérienne, l'ambiguïté de son statut réel et le rôle que joue cette langue avec la langue arabe dans le fonctionnement de différents secteurs en Algérie. Nous présenterons d'abord le champ dans lequel s'inscrit notre étude et la méthodologie du travail. Nous commenterons ensuite la réalité linguistique qui prévaut au sein de la zone d'enquête (la Banque nationale d'Algérie de Mostaganem). Nous présenterons enfin les résultats de notre enquête en montrant que le bilinguisme arabe- français ne peut être perçu que comme un atout considérable et une richesse.

Mots-clés : Langue française, arabisation, plurilinguisme, statut des langues, usage des langues.

Abstract: In this article, we try to measure, to understand and to comment on the position of the French language in the banking sector by the light of law texts, which are about the arabization of the administration in Algeria. The interest of this study is to show the usage of the French language in the Algerian administration, the ambiguity of its real status as well as the role that it plays with the Arabic language in the functioning of different sectors in Algeria. First, we will present the domain of our study and the methodology of the work. Then, we will comment on the linguistic reality, which prevails in the National Bank of Algeria in Mostaganem. Finally, we will present the results of our inquiry showing that the Arabic - French bilingualism can not only be considered as a wealth but also a considerable advantage.

Keywords: French Language, arabization, plurilingualism, status of languages, usage of languages.

المخلص : نحاول، في هذا المقال، قياس وفهم مكانة اللغة الفرنسية في القطاع المصرفي، وذلك في ضوء النصوص الخاصة بتعريب الإدارة. والهدف من هذه الدراسة هو إبراز التداول الواسع للغة الفرنسية في مجال الإدارة الجزائرية، وغموض مكانتها الفعلية، والدور الذي تلعبه هذه اللغة مع اللغة العربية في سير وعمل قطاعات مختلفة في الجزائر. وسنقوم، في البداية، بتقديم مجال ومنهجية الدراسة. ونقوم، بعد ذلك، بالتعليق على الواقع اللغوي الذي يسود مجتمع بحثنا(البنك الوطني الجزائري لمدينة مستغانم). وسنقدم، في الأخير، نتائج بحثنا مُبرزين أن الثنائية اللغوية(عربي/فرنسي) ليست سوى مكسب هام وثراء معتبر.

الكلمات المفتاحية : اللغة الفرنسية- التعريب- تعددية لغوية- مكانة اللغات- استعمال اللغات

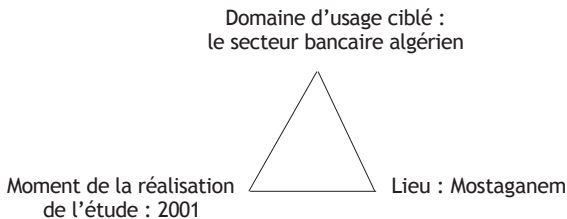
1. Introduction

Notre travail relève de la sociolinguistique. L'objet de notre réflexion a porté sur l'usage du français en Algérie, l'adéquation ou l'inadéquation entre la théorie et la pratique, entre les textes de loi et la réalité. Il ne s'agissait pas de l'étude de la situation du français comme langue étrangère enseignée et apprise dans l'espace classe, mais de la mesure de sa présence dans des structures sociales, en l'occurrence le secteur bancaire algérien à la lumière des textes portant arabisation de l'administration afin de déterminer et de saisir l'étendue de son usage. Nous avons tenté d'apporter des éléments de réponse aux questions suivantes :

- Le français est-il toujours une langue de travail et de communication dans l'administration algérienne ?
- S'il y est présent, d'où lui provient cet ancrage après que loi et ordonnance portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe eurent été mises en œuvre dans différents domaines d'usage ?
- Quel est le statut réel du français en Algérie ?
- Peut-on parler de complémentarité linguistique entre l'arabe et le français en Algérie ?

2. Méthodologie

Notre enquête s'est effectuée au sein de la Banque nationale d'Algérie de Mostaganem. Le choix de ce domaine d'usage est déterminé par le fait que le secteur bancaire est un groupe social et un locuteur collectif homogène dans la mesure où il se définit par un discours commun, une vie économique commune, des aspirations communes et des caractéristiques identiques tant linguistiques que structurelles. L'appréhension des faits de langue est relativement facile. Pour commenter et appréhender la situation du français qui prévaut dans le secteur bancaire, il suffit de cibler une seule banque, en l'occurrence, la Banque nationale d'Algérie. Nous pouvons parler de zoom sur la réalité linguistique dans le secteur bancaire en indiquant le lieu, la zone d'enquête ciblée et le moment de la réalisation de l'enquête sociolinguistique. Ainsi, parlons-nous de ciblage triangulaire. Ce ciblage peut être schématisé comme suit :



Notre travail s'est basé sur des principes méthodologiques de la sociolinguistique moderne, à savoir : la pénétration dans la structure sociale ciblée et l'application de la méthode du paradoxe de l'observateur (l'observation participante) :

« Le but de la recherche sociolinguistique au sein de la communauté est de savoir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement, mais la seule façon d'y parvenir est de les observer systématiquement. » (Labov, 1976 : 290)

Pour mesurer et commenter la place du français dans le secteur bancaire, nous avons confronté la réalité linguistique qui prévaut au sein de la zone d'enquête aux textes de loi portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe dans l'administration. Nous avons ensuite fait passer un questionnaire aux banquiers de la BNA. L'objectif général du questionnaire est le suivant : la mesure de l'utilisation du français, ainsi que l'appréhension de sa place dans le secteur bancaire. Les sous-objectifs sont :

- Sous-objectif n°01 : usage du français et fonctionnement des travaux.
- Sous-objectif n°02 : attitude des questionnés à l'égard de l'usage du français dans l'administration algérienne.
- Sous-objectif n°03 : environnement francophone des banquiers.

3. Constatations

3.1. Langues de travail et de communication dans le secteur bancaire :

Après avoir confronté la réalité linguistique aux textes de loi, il apparaît que le français et l'arabe sont les langues de communication et de fonctionnement au sein de la banque ; le travail technique (comptabilité, analyse financière, gestion, etc.) se fait en français. Les documents, formulaires et fiches sont en arabe et en français.

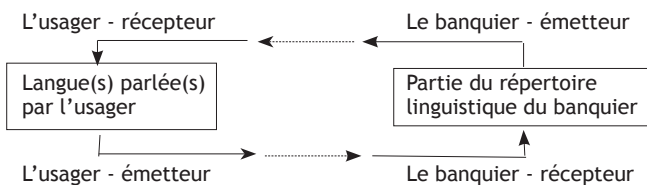
Le français est une langue de travail et de négociation avec l'ensemble des partenaires, qu'ils soient nationaux ou qu'ils soient étrangers parce que tous les contrats sont rédigés en français.

Pour identifier la / les langue (s) parlée(s) à l'intérieur de la banque, nous avons posé une série de questions :

- Qui parle ?
- A qui ?
- Dans quelle (s) langue (s) ?
- A propos de quoi ?

Les questionnés parlent l'arabe et recourent systématiquement au code switching (arabe algérien/français). La majorité des banquiers interrogés dit s'être familiarisée avec la langue française. 54% d'entre eux lisent 06 journaux en français par semaine et suivent régulièrement des programmes des chaînes françaises.

Le banquier gère son capital linguistique en fonction des usagers. Ces derniers régissent le choix du code de la communication. Le banquier peut déterminer des faits non linguistiques (niveau d'instruction, classe sociale, etc.) de son interlocuteur à travers le code linguistique utilisé. Les interactions au sein de la banque entre le banquier et les usagers peuvent être schématisées comme suit :



Face à un interlocuteur arabophone (monolingue), le banquier n'utilise qu'une partie de son répertoire linguistique. Dans ce cas de figure, l'emploi des pans d'énoncés appartenant à l'arabe algérien est prépondérant.

L'emploi prépondérant du français dans la communication correspond à des catégories différentes, qui peuvent se présenter comme suit :

l'usager est un bilingue actif ² ;

l'usager est un francophone³ ;

l'usager est un citadin et appartient à une strate sociale aisée ou bourgeoise de la région ;

l'usager est un homme d'affaires ou un industriel ;

l'usager est un Algérien résidant à l'étranger (en France).

3.2 - L'arabisation totale et le français dans le secteur bancaire, qu'en est-il ?

Pourquoi l'arabe n'a pu être la seule langue de travail et de communication dans le secteur bancaire ? Bon nombre de banquiers ont été formés en français. L'arabisation totale suscite un problème d'adaptation non seulement dans le secteur bancaire, mais dans d'autres domaines d'usage où le français est ancré :

« Des cadres exerçant dans les entreprises étatiques ont opté pour une retraite anticipée ou un recyclage vers le secteur privé compte tenu de leur âge et de leur incapacité à traiter des dossiers en langue arabe. » (Sebaa, 2002 : 103).

Les banquiers interrogés considèrent le français comme une langue de prestige :

« La maîtrise d'une langue dotée d'un certain prestige représentera, pour l'individu, un bien appréciable, dans la mesure où il la considérera comme un atout pour son image et sa position sociale, et où il en attendra des bénéfices pour une éventuelle progression. » (Dabène, 1994 : 82).

Les questionnés en majorité (93%) disent qu'en Algérie, le français est la deuxième langue utilisée après l'arabe littéral (une langue seconde) parce qu'elle est la langue de travail dans des secteurs vitaux. Même si le français est une langue étrangère, il demeure proche de la société algérienne. Selon Billiez (1997 : 408) : « plus une langue est légitimée et familière parce que les sujets ont été à son contact selon diverses modalités, plus on l'estime proche. »

C'est à juste titre que Martinet (1970 : 167) souligne : «on comprend qu'une langue étrangère qui est apprise et pratiquée par les classes les plus influentes d'une nation puisse cesser d'être une langue étrangère et devenir une langue commune. » L'une des raisons de l'ancrage du français dans le secteur bancaire est liée à son système abrégé. La nomenclature des codes des opérations bancaires sont en français.

Exemples :

LD 1 : versement

LD 2 : versement déplacé

LR 1 : retrait

AL 1 : annulation versement

La langue de travail correspond au critère de la loi du moindre effort et de la minimisation du coût. Plus elle est simplifiée, plus elle est maintenue. « Le comportement humain est soumis à la loi du moindre effort selon laquelle l'homme ne se dépense que dans la mesure où il peut ainsi atteindre aux buts qu'il s'est fixés » (Martinet, 1970 : 176-177).

Exemples :

Taxe sur la valeur ajoutée	TVA
Impôt sur le revenu global	IRG
Rentabilité totale d'une activité	RTA
Coefficient de capitalisation des résultats	CCR
Petites et moyennes entreprises	PME
Procès-verbal	PV
Sociétés par action	SPA
Crédit à court terme	CCT

Taxe sur la valeur ajoutée (avec 5 mots) est plus dispendieuse linguistiquement que TVA (avec 3 lettres). Il y a une corrélation étroite entre le degré répétitif des énoncés et unités linguistiques et leur longueur (composition en nombre de phonèmes ou de monèmes). Le bannissement pur et simple du français pose de gros problèmes d'adaptation car les logiciels sont en français.

4. Ambiguïté du statut du français :

L'usage du français s'est largement étendu après l'indépendance. Mais, en raison de la politique d'arabisation, il acquiert le statut de langue étrangère enseignée dès la 4^{ème} année du primaire, puis lors de la réforme du système éducatif, son enseignement a été introduit en 3^{ème} année du cycle primaire dès la rentrée scolaire 2006-2007⁴. Nonobstant, son statut réel en Algérie demeure ambigu. Même s'il est qualifié de langue étrangère, il continue d'être une langue de travail et de communication dans différents secteurs (vie économique, monde de l'industrie et du commerce, l'enseignement supérieur, laboratoires de médecine et de pharmacie, médias, etc.)

« Sans être la langue officielle, la langue française véhicule l'officialité. Sans être la langue d'enseignement, elle reste la langue de transmission du savoir. Sans être la langue identitaire, elle continue à façonner l'imaginaire culturel collectif de différentes formes et par différents canaux. Et sans être la langue d'université, elle est la langue de l'université. Dans la quasi-totalité des structures officielles de gestion, d'administration et de recherche, le travail s'effectue encore essentiellement en langue française. » (Sebaa, 2002 : 85).

L'arabe littéral et le français sont socialement privilégiés parce qu'ils prennent en charge le domaine de l'écrit. Le français fait partie de la réalité sociolinguistique algérienne. Nous pouvons même parler du français d'Algérie vu le nombre croissant de mots français utilisés par les Algériens dans leur parler quotidien.

5. Pour conclure

De cette enquête, il ressort que dans le secteur bancaire, la langue s'inscrit dans un rapport de force qui oppose la force du texte qui dit que c'est l'arabe

littéral qui doit être la seule langue de communication et de fonctionnement et la force de l'usage linguistique déterminé par l'usage de deux langues écrites (l'arabe littéral et le français) et la langue orale (l'arabe algérien). L'intérêt de ce travail a été de montrer que ces langues sont complémentaires et que le plurilinguisme est une richesse.

Ainsi, la maîtrise et la promotion de la langue arabe et l'ouverture sur les langues étrangères sont-elles devenues une nécessité dans le monde d'aujourd'hui. La présence du français en Algérie ne peut donc être perçue que comme un atout pour promouvoir et faire vivre le plurilinguisme. L'algérianité est marquée par le quadrilinguisme. Les langues en présence se répartissent les domaines d'usage, sont et font l'Algérie moderne. Mohamed Bedjaoui disait à ce propos : « Le plurilinguisme est une nécessité du monde contemporain et plus que jamais, je crois, une nécessité pour mon pays qui se veut fidèle à la tradition, mais indissolublement moderne et tourné vers l'avenir. »⁵

Comme on ne peut en aucun cas faire fi des lois parce que la question de l'identité en est tributaire et comme la force de l'usage linguistique est un fait marquant, on est toujours resté entre les deux (entre le texte et l'usage de l'arabe littéral, l'arabe algérien et le français).

La présence et l'usage du français dans différents secteurs font de l'Algérie le deuxième pays francophone au monde après la France et permettent aux Algériens de s'ouvrir sur le monde. C'est cette ouverture sur le monde à travers les langues que met en évidence Abdelaziz Bouteflika, le Président de la République algérienne, qui a marqué et qui marque toujours son attachement à l'ouverture linguistique, au plurilinguisme et à l'apprentissage des langues étrangères tout en maîtrisant et en valorisant la langue arabe : « La langue française et la haute culture qu'elle véhicule restent, pour l'Algérie, des acquis importants et précieux que la réhabilitation de l'arabe, notre langue nationale et officielle, ne saurait frapper d'ostracisme. » (Bouteflika, A : 2000)⁶ ; « L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la Francophonie, mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a en tout cas ouvert la fenêtre de la culture française. » (Bouteflika, A : 2000).⁷

Notes

¹Loi n° 91-05 du 16 janvier 1991 portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe et ordonnance n° 96-30 du 21 décembre 1996.

Disponibles sur le site Internet : http://www.tlfg.ulaval.ca/AXL/afrique/algerie-3Politique_ling.htm

² Un bilingue actif est celui qui est capable de parler et de comprendre deux langues.

³« Les locuteurs habituels ou réels, ceux dont le français est soit la langue maternelle (origine française multiple) ou la langue d'usage (seconde langue) pratiquée sans problème. Les locuteurs occasionnels, ceux dont le français est soit la langue maternelle, mais en partie oubliée car peu pratiquée, soit une langue acquise- à l'école, dans la rue ou au travail- qui peut être utilisée à l'occasion sans être parfaitement maîtrisée. » (Tétu, M., 1997 : 87).

⁴Une commission nationale pour la réforme du système éducatif constituée d'experts (didacticiens, linguistes, pédagogues, psychologues,...) a été installée par le Président de la République algérien Abdelaziz Bouteflika le 13 mai 2000. Le rapport final de la commission lui a été remis en mars 2001. L'année scolaire 2003-2004 a marqué le coup d'envoi de la mise en œuvre de la réforme du système

éducatif. L'enseignement du français a été introduit en 2^{ème} année du cycle primaire dès la rentrée 2004-2005. Suite au remaniement décidé par le ministère de l'Éducation nationale, le français est enseigné dès la 3^{ème} année du primaire depuis l'année scolaire 2006-2007.

⁵Bedjaoui Mohamed, ex Ministre algérien des Affaires étrangères, cité par Mebarki Mohammed, In *Sauver l'Université*, Editions Dar El Gharb, Oran, 2003, p.41.

⁶Discours du Président de la République algérienne Monsieur Abdelaziz Bouteflika à l'Assemblée nationale française, le 14 juin 2000.

⁷La revue l'Année francophone internationale (AFI 2000), publication annuelle avec bilans, analyses, tableaux et cartes, la documentation française, p.200.

Bibliographie

- Baylon, Ch. 1991. *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Nathan université, 303 p.
- Billiez, J. 1997. « Langues de soi, langues voisines : représentations entrecroisées », *Etudes de Linguistique Appliquée 104 : Comprendre les langues voisines*, pp 401-410.
- Coulmas, F. 1992. *Language and economy*, Blackwell, Oxford - Uk and Cambridge, ouvrage traduit de l'anglais à l'arabe par Aoued Ahmed, novembre 2000.
- Cuq, J.-P. 1991. *Le français langue seconde*, Paris, Hachette, 224 p.
- Dabène, L. 1994. *Repères sociolinguistique pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette, 191 p.
- Grandguillaume, G. 1983, *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve et Larose, 214 p.
- Grandguillaume, G. 1990. « Rapport ambivalent entre la politique d'arabisation et la francophonie », In Pleines, J. (éd.), *La Linguistique au Maghreb. Maghreb Linguistics*, pp. 345-351.
- Labov, W. 1976. *Sociolinguistique*, Editions de Minuit, 458 p.
- Martinet, A. 1970. *Éléments de linguistique générale*, Paris Armond Colin, pp. 213-221.
- Mebarki, M. 2003. *Sauver l'Université*, Oran, Dar El Gharb, 174 p.
- Sebaa, R. 2002. *L'Algérie et la langue française, l'altérité partagée*, Oran, Edition Dar el Gharb, 138 p.
- Taleb-Ibrahimi, Kh. 1995. *Les Algériens et leur(s) langue(s). Éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Alger, Dar El-Hikma, 420 p.
- Tétu, M. *Qu'est-ce que la Francophonie ?* Hachette-Edicef, 1997, 317 p.